

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PASPÉBIAC** siège en séance ordinaire ce 6 avril 2020 à 19 h par voie téléphonique.

Sont présents à cette séance ordinaire par voie téléphonique :

Madame Solange Castilloux, conseillère  
Madame Nathalie Castilloux, conseillère  
Monsieur Henri Alain, conseiller  
Monsieur Florian Duchesneau, conseiller  
Monsieur Hébert Huard, conseiller  
Monsieur Roméo Briand, conseiller

Assistent également à la séance par présence physique, à la salle de conférence de l'Hôtel de ville de Paspébiac, Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim, directrice des finances et de la trésorerie et greffière-adjointe et Monsieur le maire, Régent Bastien.

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui renouvelle cet état d'urgence sanitaire pour une période supplémentaire de 10 jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui renouvelle cet état d'urgence sanitaire pour une période supplémentaire de 10 jours, soit jusqu'au 7 avril 2020;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance ordinaire par voie téléphonique;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Henri Alain, appuyé par Monsieur Roméo Briand et résolu unanimement :

**QUE** le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique.

2020-04-98

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers présents par voie téléphonique.

2020-04-99

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

2020-04-100

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
  - Semaine de l'action bénévole – 46<sup>e</sup> édition
5. Approbation des procès-verbaux antérieurs
  - Séance ordinaire du 9 mars 2020
  - Séance extraordinaire du 11 mars 2020
  - Séance extraordinaire du 19 mars 2020
  - Séance extraordinaire du 24 mars 2020
6. Administration générale et finances
  - 6.1 Adoption des comptes à payer
  - 6.2 Suivi du budget
7. Affaires des contribuables
8. Avis de motion de l'adoption du Règlement d'emprunt 2020-498 décrétant une dépense de 1 230 000 \$ et un emprunt de 480 000 \$ pour la réhabilitation et réfection de la rue Day Nord (entre la 3<sup>e</sup> avenue Ouest et la 5<sup>e</sup> avenue Ouest)
9. Présentation et dépôt du projet de règlement d'emprunt 2020-498 décrétant une dépense de 1 230 000 \$ et un emprunt de 480 000 \$ pour la réhabilitation et réfection de la rue Day Nord (entre la 3<sup>e</sup> avenue Ouest et la 5<sup>e</sup> avenue Ouest)
10. Adoption du Règlement 2020-497 modifiant l'article 1.3 – Modalités de paiement des taxes foncières de la section 1 – Taux de la taxe foncière générale du Règlement 2019-496
11. Modification de résolution 2020-02-49 – Octroi de contrat à la firme Écobâtiment – Projet de valorisation de l'ancien presbytère de Paspébiac et de réfection de la bibliothèque
12. O.H. – Approbation du budget révisé 2020
13. Protocole d'entente d'entraide intermunicipal
14. Contribution annuelle à la Croix-Rouge – Entente Services aux sinistrés mai 2020 à avril 2021
15. Produits économiseur d'eau et d'énergie
16. Projet de l'administration portuaire de Paspébiac
17. Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2020
18. Entente de partenariat territoriale Gaspésie 2020-2021 (CALQ) – Avenant 2
19. Glissières de sécurité
20. Dons
  - Corporation des Jeux des 50 ans et plus GÎM
  - École de karaté

21. Rapport des conseillers
22. Affaires nouvelles
23. Période de questions
24. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Castilloux

**APPUYÉ PAR :** Madame Solange Castilloux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

#### **4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE**

- Semaine de l'action bénévole – 46<sup>e</sup> édition

2020-04-101

#### **5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Florian Duchesneau

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Henri Alain

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** les procès-verbaux suivants soient approuvés tels que rédigés :

- Procès-verbal de la séance ordinaire 9 mars 2020
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mars 2020
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 mars 2020 (par conférence téléphonique dû au COVID-19)
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mars 2020 (par conférence téléphonique dû au COVID-19)

*Conformément à l'article 333 alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes, la greffière-adjointe est dispensée de la lecture des procès-verbaux, des copies ayant été remises à chaque membre du conseil plus de 24h avant la séance.*

#### **6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES**

2020-04-102

##### **6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Florian Duchesneau

**APPUYÉ PAR :** Madame Solange Castilloux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** les comptes à payer pour le mois de mars 2020 d'un montant de **231 839,80 \$** soient approuvés pour paiement.

2020-04-103

##### **6.2 SUIVI DU BUDGET**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Castilloux

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Roméo Briand

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le rapport « État des activités financières » en date du 31 mars 2020 soit adopté.

## **7. AFFAIRES DES CONTRIBUABLES**

2020-04-104

### **8. AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2020-498 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 230 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 480 000 \$ POUR LA RÉHABILITATION ET RÉFECTION DE LA RUE DAY NORD (ENTRE LA 3<sup>E</sup> AVENUE OUEST ET LA 5<sup>E</sup> AVENUE OUEST)**

Monsieur Hébert Huard, conseiller donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil de la Ville de Paspébiac, le Règlement d'emprunt numéro 2020-498 décrétant une dépense de 1 230 000 \$ et un emprunt de 480 000 \$ pour la réhabilitation et réfection de la rue Day Nord (entre la 3<sup>e</sup> avenue Ouest et la 5<sup>e</sup> avenue Ouest) sera adopté.

2020-04-105

### **9. PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2020-498 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 230 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 480 000 \$ POUR LA RÉHABILITATION ET RÉFECTION DE LA RUE DAY NORD (ENTRE LA 3<sup>E</sup> AVENUE OUEST ET LA 5<sup>E</sup> AVENUE OUEST)**

**ATTENDU QUE** la structure de la Rue Day Nord entre la 3<sup>ième</sup> Avenue Ouest et la 5<sup>ième</sup> Avenue Ouest est en très mauvais état et que la Ville doit y remédier dans les plus brefs délais;

**ATTENDU QUE** l'intégrité structurale de la Rue est atteinte, que la qualité de roulement est à risque et que le drainage est inefficace;

**ATTENDU QUE** la dégradation de la chaussée est très avancée et que cette portion de la Rue a été classée la pire route de la Gaspésie-Îles de la Madeleine en 2019 par CAA Québec;

**ATTENDU QUE** la Ville de Paspébiac a prévu dans sa demande au Programme d'aide à la Voirie Locale – Volet AIRRL la Réhabilitation et Réfection de la Rue Day Nord entre la 3<sup>ième</sup> Avenue Ouest et la 5<sup>ième</sup> Avenue Ouest;

**ATTENDU QUE** la somme allouée à la Ville dans le cadre du Programme d'aide à la Voirie Locale – Volet AIRRL ne couvre pas la totalité des coûts d'exécution des travaux;

**ATTENDU QUE** la Ville n'a pas d'autre choix que de procéder par règlement d'emprunt afin de compléter les subventions ;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 6 avril 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Solange Castilloux

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Roméo Briand

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**DE DÉPOSER** le projet de règlement d'emprunt 2020-498 décrétant une dépense de 1 230 000 \$ et un emprunt de 480 000 \$ pour la réhabilitation et réfection de la rue Day Nord (entre la 3<sup>e</sup> avenue Ouest et la 5<sup>e</sup> avenue Ouest).

2020-04-106

### **10. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-497 MODIFIANT L'ARTICLE 1.3 – MODALITÉS DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES DE LA SECTION 1 – TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE DU RÈGLEMENT 2019-496**

**ATTENDU QUE** suite à la situation exceptionnelle dont tous les contribuables de la Ville de Paspébiac vivent actuellement dû au COVID-19 (Coronavirus);

**ATTENDU QUE** la question du paiement des taxes peut être préoccupante pour les municipalités et les personnes affectées par une situation particulière dont le COVID-19 (Coronavirus) que nous vivons présentement sur notre territoire;

**ATTENDU QUE** l'article 91 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) permet à une municipalité d'accorder une assistance aux personnes physiques défavorisées ou dans le besoin;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale (LFM), une municipalité peut par ailleurs, par règlement, modifier le calendrier des versements restants des comptes de taxes ou prolonger les délais de ces versements;

**ATTENDU QUE** conformément au premier alinéa de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, un avis de motion a été dûment donné le 24 mars 2020;

**ATTENDU QU'**un projet de règlement a été déposé le 24 mars 2020;

**ATTENDU QUE** conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, des copies du règlement ont été mises à la disposition des citoyens;

**ATTENDU QUE** la Ville de Paspébiac accorde à tous les contribuables sur son territoire le report du versement des taxes municipales dont l'échéance est le 7 mai 2020 au 18 juin 2020 et ce, sans intérêts et pénalités applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Castilloux  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Hébert Huard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**D'ADOPTER** le Règlement 2020-497 modifiant l'article 1.3 – Modalités de paiement des taxes foncières de la section 1 – Taux de la taxe foncière générale du Règlement 2019-496.

2020-04-107

**11. MODIFICATION DE RÉSOLUTION 2020-02-49 – OCTROI DE CONTRAT À LA FIRME ÉCOBÂTIMENT – PROJET DE VALORISATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE DE PASPÉBIAC ET DE RÉFECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** par résolution portant le numéro 2020-02-49 adoptée le 17 février 2020, le conseil a autorisé la directrice générale par intérim, Madame Annie Chapados, à signer tous les documents contractuels;

**CONSIDÉRANT QU'**une offre de service renouvelée de la firme Écobâtiment a été transmise auprès du coordonnateur de projets à la Ville de Paspébiac avec de nouveaux éléments jugés essentiels et déposés au présent dossier avec ajustement de coûts;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Castilloux  
**APPUYÉ PAR:** Madame Solange Castilloux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE MODIFIER** la résolution portant le numéro 2020-02-49 de la séance extraordinaire du 17 février 2020 qui devrait se lire comme suit :

**DE CONFIER** à la firme ÉcoBâtiment, pour un montant maximal de 25 800 \$, taxes en sus, le contrat pour « Projet de valorisation de l'ancien presbytère de Paspébiac et de réfection de la bibliothèque;

**D'AUTORISER** la directrice générale par intérim, Madame Annie Chapados, à signer tous les documents contractuels avec les modifications apportées à la présente résolution.

2020-04-108

**12. O.H. APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Office d'Habitation (O.H.) a fait parvenir une révision budgétaire pour ses bâtiments sur le territoire de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** le budget révisé implique un déboursé de 29 232 \$ pour la Ville de Paspébiac soit une part à hauteur de 10% du budget total;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Florian Duchesneau

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Henri Alain

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**D'APPROUVER** la révision des prévisions budgétaires pour l'année 2020 de l'Office d'Habitation (O.H.) concernant les logements.

2020-04-109

**13. PROTOCOLE D'ENTENTE D'ENTRAIDE INTERMUNICIPAL**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Solange Castilloux

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Hébert Huard

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'AUTORISER** Monsieur Régent Bastien, maire et Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim à signer le protocole d'entente d'entraide intermunicipal.

2020-04-110

**14. CONTRIBUTION ANNUELLE À LA CROIX-ROUGE – ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS MAI 2020 À AVRIL 2021**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Castilloux

**APPUYÉ PAR :** Madame Solange Castilloux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**DE CONTRIBUER** au montant de 526,32 \$, taxes incluses, pour la période de mai 2020 à avril 2021 à l'entente annuelle services aux sinistrés.

2020-04-111

**15. PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU ET D'ÉNERGIE**

**ATTENDU QUE** la société Solutions Ecofitt, prestataire de services d'Hydro-Québec, propose à la Ville, à un prix réduit, l'achat de trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie homologués WaterSense;

**ATTENDU QUE** l'homologation WaterSense est un gage d'économie d'eau et d'argent, de respect des normes environnementales strictes, de rendement et de confort;

**ATTENDU QUE** chaque trousse comprend une pomme de douche fixe ou téléphone, un aérateur de robinet de salle de bains, un aérateur de robinet de cuisine orientable, un sablier de douche et un ruban de téflon;

**ATTENDU QUE** la Ville souhaite bénéficier de cette offre unique destinée aux municipalités et acquérir cent (100) trousse de type 1 afin de les distribuer gratuitement à ses résidents;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

**APPUYÉ PAR:** xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**D'AUTORISER** la directrice générale par intérim et trésorière, Madame Annie Chapados, à acquérir 100 trousse de type 1 et à assurer leur distribution gratuite aux citoyens de la Ville de Paspébiac.

La date et les modalités de distribution des trousse seront précisées dans un article à paraître dans le prochain numéro du journal municipal « Le Paspéya », le site internet et Facebook de la Ville.

**POINT REPORTÉ.**

2020-04-112

**16. PROJET DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE PASPÉBIAC**

**CONSIDÉRANT QUE** par résolution portant le numéro 2020-01, adoptée le 18 mars 2020, le conseil d'administration portuaire de Paspébiac, autorise le président-secrétaire à soumettre une nouvelle demande de construction d'une rampe de mise à l'eau auprès du Gouvernement du Canada via Ports pour petits bateaux de Pêches et Océans;

**CONSIDÉRANT** l'importance de cette infrastructure pour les pêcheurs professionnels et le havre de Paspébiac;

**CONSIDÉRANT** l'état de la rampe actuel;

**CONSIDÉRANT** l'importance historique du havre de pêche à titre de levier économique;

**CONSIDÉRANT** les efforts faits par l'administration portuaire de Paspébiac et ce, depuis 2015;

**CONSIDÉRANT** les plaintes reçues à la Ville de Paspébiac de différents utilisateurs;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Roméo Briand

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Henri Alain

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** la Ville de Paspébiac :

**EXPRIME** son appui au projet de l'administration portuaire de Paspébiac;

**DEMANDE** à Ports et petits bateaux d'entendre la demande de l'AP et d'inclure la demande de construction d'une nouvelle rampe à son plan d'infrastructure 2020-2021.

2020-04-113

**17. PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** le thème « Ressentir c'est recevoir un message » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

**CONSIDÉRANT QUE** favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

**CONSIDÉRANT QU'**il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Castilloux

**APPUYÉ PAR :** Madame Solange Castilloux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**QUE** le conseil municipal proclame la semaine du 4 au 10 mai 2020 « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfiques de l'astuce « Ressentir c'est recevoir un message ».

2020-04-114

**18. ENTENTE DE PARTENARIAT TERRITORIALE GASPÉSIE 2020-2021 (CALQ) – AVENANT 2**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ) a créé un programme visant à assurer des investissements significatifs en région;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil des Arts et des Lettres du Québec investira en Gaspésie des sommes équivalentes aux sommes consenties par les cinq MRC, les villes et municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** les cinq MRC et plusieurs villes et municipalités de la Gaspésie ont déjà fait connaître leur intention d'investir dans ledit programme d'investissement;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil des Arts et des Lettres du Québec avec son investissement doublera les sommes consenties par les MRC, les villes et municipalités assurant ainsi des soutiens pour les organismes artistiques, culturels et pour les artistes de l'ensemble du territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** cette action est en ligne avec la politique culturelle adoptée par la Ville de Paspébiac;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Monsieur Roméo Briand, appuyé par Monsieur Henri Alain et résolu à la majorité que le conseil municipal établisse cette deuxième participation au montant de 2 000 \$ pour 1 an et que la direction de la Culture et des Loisirs de Paspébiac transmette la résolution à la direction du Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ).

Monsieur Florian Duchesneau, conseiller, est contre.

2020-04-115

**19. GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité routière est très importante sur le territoire de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a fait une demande auprès de deux (2) entreprises pour la fourniture de glissières de sécurité conformes aux normes du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

**CONSIDÉRANT QUE** ces deux (2) entreprises ont déposé une soumission avec taxes incluses pour une demande de matériel neuf et usagé dans les délais requis, soit :

- Renoflex Inc. – (9065-5267 Québec Inc.) : 30 363,75 \$ taxes incluses (matériel usagé)
- Les glissières de sécurité JTD Inc. : 36 688,52 \$ taxes incluses (matériel usagé)

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nathalie Castilloux  
**APPUYÉ PAR :** Madame Solange Castilloux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**D'OCTROYER** à l'entreprise Renoflex Inc (9065-5267 Québec Inc.) avec leur soumission la plus basse le contrat pour la fourniture de glissières de sécurité usagées pour un montant de 30 363,75 \$ taxes incluses.

2020-04-116

## **20. DONNS**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Hébert Huard  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Roméo Briand

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**DE FAIRE** un don à cet organisme :

- Corporation des jeux des 50 ans et plus GÎM : **150 \$**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Henri Alain  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Florian Duchesneau

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**DE FAIRE** un don à cet organisme :

- École de karaté: Local gratuit au Complexe sportif pour 2 jours et ce, conditionnellement à ce que les événements aient lieu.

## **21. RAPPORT DES CONSEILLERS**

**Madame Solange Castilloux :**

N/A

**Madame Nathalie Castilloux :**

N/A

**Monsieur Henri Alain :**

N/A

**Monsieur Florian Duchesneau :**

N/A

**Monsieur Hébert Huard :**

N/A

**Monsieur Roméo Briand :**

N/A

## **22. AFFAIRES NOUVELLES**

## **23. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2020-04-117

**24. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Florian Duchesneau

**APPUYÉ PAR :** Monsieur Roméo Briand

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que la séance soit levée. Il est 20 h 40.

\_\_\_\_\_  
Régent Bastien, maire

\_\_\_\_\_  
Annie Chapados, greffière-adjointe

**CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Annie Chapados, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Paspébiac dispose des crédits budgétaires et extrabudgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Annie Chapados, trésorière

\_\_\_\_\_  
Date